



La Gazette

3^e trimestre 2026

Chers lecteurs et chères lectrices de la Gazette de la DMD du Var,

Je suis ravi d'écrire ici mes premières lignes en ma qualité de délégué militaire départemental de ce magnifique et dynamique territoire, au sein duquel l'esprit de Défense est particulièrement vivant.

J'ai eu le plaisir de prendre cette fonction le 17 juin 2026, le lendemain de la cérémonie de passation de commandement au 7^e RIISC de Brignoles où j'ai remis le drapeau régimentaire pour qu'il soit transmis à mon successeur. Je connais déjà ce département, ses enjeux et ses ressorts, mais aussi les défis qu'y portent à la fois la défense militaire et la défense civile du territoire national.



Vous l'avez vécu également, l'été a été compliqué dans le Var. La saison des feux de forêt fut particulièrement intense et doit servir de nouvelle référence pour les années à venir. Les feux sont plus virulents, plus difficiles à contenir, dépassent le strict cadre de l'été, atteignent des zones jusqu'à présent épargnées. Je tiens à saluer l'action acharnée des sapeurs-pompiers du Var et de leurs collègues venus en renfort d'autres départements mais aussi des moyens nationaux de la sécurité civile, particulièrement les forces terrestres de la BMSC et les moyens aériens de la DGSCGC. L'engagement des Armées a été aussi décisif et d'un niveau inédit, les enseignements sont déjà identifiés pour fluidifier et préparer les futurs engagements. Ainsi, dans le Var, jusqu'à 4 sections militaires intégrées ont été déployées en sus des moyens du génie intégré prévus par l'opération Sentinelle-feux de forêt, mission Héphaïstos.

En plus de l'armement sur ordre de certaines SMRI, les forces armées du département ont aussi apporté un précieux et indispensable support logistique aux FSC, notamment autour des écoles militaires de Draguignan, de la BEGL du Cannet-des-Maures, du 21^e RIMA de Fréjus, de la BAN de Hyères et du PEM de Saint-Mandrier, mais aussi avec les moyens des 1^{er} RCA/3^e RAMA de Canjuers, à travers des capacités d'hébergement de colonnes de sapeurs-pompiers, leur alimentation à toute heure et jour de la semaine, ou encore le ravitaillement en carburant des véhicules terrestres et aériens. Leur réactivité et adaptabilité, forces des militaires, ont participé à la lutte. Il est probable qu'à l'avenir, les communes, et donc les CORDEF, soient de plus en plus mis en contribution pour ces aspects en cas de feux simultanés ou d'ampleur avec enjeux forts, voire vitaux.

Pour coordonner et conduire les renforts des Armées, la DMD a pris sa pleine part, au quotidien et particulièrement pendant 3 semaines continues entre juillet et août pour renforcer le COD de la préfecture du Var. Je m'incline devant le sens du devoir et de la mission des membres de la DMD qui se sont investis sans compter dans cette mission inopinée.

Pour l'avenir, proche comme à plus long terme, les projets nationaux et départementaux sont nombreux. A ce titre, la DMD formalise une organisation reposant sur deux bureaux « Opérations & Défense militaire » et « Cohésion Nationale & Relations extérieures » pour prendre toute sa part dans le mouvement en avant impulsé par les Armées et qui entraîne et agrège toute la société française. Bien plus que de se saisir des dossiers venant de l'échelon national, la DMD 83 veut aussi être motrice et force de proposition.

Ainsi, les correspondants défense des communes varoises sont invités le 18 novembre à une journée qui leur est totalement dédiée au pôle écoles de St Mandrier. Cette journée sera les 1^{ères} assises des CORDEF du Var, anticipant les directives nationales à venir impulsées par une volonté ministérielle de consolider le réseau des CORDEF et de valoriser leur action locale au service, entre autre, de l'esprit de Défense, particulièrement nécessaire et justifié avec l'actualité géostratégique.

Enfin, et en conséquence, si la Gazette que vous tenez devant vous est appelée à perdurer, sa forme va évoluer. Afin d'être plus réactive face à l'actualité très changeante et de transmettre l'information utile et ciblée au réseau Varois, elle sera désormais dématérialisée. Je félicite le travail pointilleux de son équipe de rédaction.

Bonne lecture.

Colonel Nicolas RYNINE
Délégué Militaire Départemental du Var

Edito du DMD

Page 1

Sommaire

Page 2

Activités opérationnelles

Pages 3 à 5

Rayonnement

Page 6 à 8

Dossier

Pages 9 à 12

Les brèves

Pages 13 à 18

BCRM TOULON - DMD 83 - B.P. 78 - 83800 TOULON CEDEX 9

Tél : 04 22 42 50 08 - Mail : dmd83.adj.fct@intradef.gouv.fr

Rejoignez nous sur Twitter et Facebook : Délégation Militaire Départementale du Var - DMD83



SOMMAIRE

Activités opérationnelles

- Les militaires varois mobilisés contre les feux de forêt ;
- La DMD engagée au sein du COD ;
- Le 21^e RIMa dans le désert californien.

Rayonnement

- Visite officielle de la MIDARM Alice Rufo ;
- Journée CORDEF à Toulon ;
- Rentrée pour la jeunesse citoyenne.

Dossier

- Les forces armées au cœur de la lutte contre les feux de forêt dans le Var.

Les brèves

- Le Var pôle stratégique de la défense française ;
- La nouvelle vie du cercle naval ;
- La loi de programmation militaire actualisée ;
- Un nouveau préfet maritime à Toulon ;
- Le PHA *Tonnerre* se transforme en arène de drone ;
- La base navale de Toulon se prépare pour l'arrivée du *France Libre* ;
- Fin de mission pour le groupe Jeanne d'Arc ;
- La Marine célèbre ses 400 ans place de la Liberté à Toulon ;
- Une page se tourne à Toulon ;
- In memoriam.



De Brignoles à Fréjus, du Cannet-des-Maures au camp de Canjuers, plusieurs unités militaires implantées dans le Var ont été engagées cet été dans la lutte contre les feux de forêt, dans le département comme sur d'autres théâtres d'incendie du territoire national. Missions de surveillance, protection des populations, sécurisation des lisières, ouverture de pistes, intervention sur les feux et soutien aux moyens aériens : les militaires varois ont apporté leurs capacités aux côtés des sapeurs-pompiers de la Sécurité civile.

Le département abrite plusieurs formations directement capables de contribuer à la lutte contre les incendies, mais également des infrastructures permettant d'accueillir, soutenir et projeter les moyens de secours venus d'autres départements.

Au cœur de ce dispositif, le protocole **Héphaïstos** permet aux armées de renforcer les moyens engagés contre les feux de forêt. Les militaires interviennent en complément des sapeurs-pompiers, avec des missions adaptées à leurs compétences et sous la coordination de la chaîne de sécurité civile.

Implanté à Brignoles, le 7^e Régiment d'instruction et d'intervention de la sécurité civile (7^e RIISC) constitue l'un des acteurs majeurs de la lutte contre les catastrophes sur le territoire national.

Durant l'été, les sapeurs-sauveteurs ont été engagés directement sur plusieurs incendies, notamment dans le Var. À partir du 21 juillet, les militaires de la Brigade des militaires de la sécurité civile ont ainsi été massivement mobilisés sur le feu de Pontevès et ont participé aux opérations pour protéger les populations, les habitations et les espaces naturels menacés.

Le 7^e RIISC a également assuré l'intégration et la formation opérationnelle de sections militaires de renfort intégrées (SMRI) engagées aux côtés de ses sapeurs-sauveteurs. Cette organisation permet aux unités de l'armée de Terre de mettre rapidement des effectifs supplémentaires à disposition de la Sécurité civile, tout en bénéficiant de l'expérience des militaires spécialisés dans la lutte contre les incendies.

À Fréjus, le 21^e Régiment d'infanterie de Marine a lui aussi pris part au dispositif de lutte contre les feux de forêt. Dans le cadre de l'opération Sentinelle feux de forêt, les marsouins armant une SMRI ont été déployés dans le Var mais également sur d'autres secteurs du territoire national comme à Fontainebleau. En Gironde, des militaires du 21^e RIMa ont assuré pendant le mégafeu une présence dissuasive aux abords des zones forestières sensibles en soutien des forces de sécurité intérieure et apporté leur soutien aux services d'incendie et de secours.

Le 1^{er} Régiment de chasseurs d'Afrique de Canjuers a, lui aussi, été engagé directement dans la lutte contre les incendies. Du 26 juillet au 4 août, le 6^e escadron du régiment a été projeté en Gironde avec un groupe d'intervention feux de forêt (GIFF) composé de 21 militaires et de six véhicules d'intervention. Sur le terrain, les chasseurs d'Afrique ont combattu les flammes aux côtés des services départementaux d'incendie et de secours et des autres unités civiles et militaires engagées. Le régiment, en collaboration avec le 3^e RAMa, a également mis à disposition des pompiers un camion-citerne de gasoil avec son équipage pour ravitailler, de jour comme de nuit, les camions et engins des sapeurs-pompiers leur permettant ainsi de rester au plus près de leur zone d'intervention.





Au Cannet-des-Maures, la base école Général Lejay a tenu un rôle différent mais essentiel. Son implantation au cœur du dispositif régional en fait un point d'appui privilégié pour les moyens aériens engagés contre les feux. Durant l'été, la base a notamment assuré le ravitaillement en carburant des avions de la Sécurité civile, permettant aux avions bombardiers d'eau de repartir rapidement en mission. Elle a également apporté son soutien aux équipages et participé à la coordination du trafic aérien.

Son rôle ne se limite donc pas au fonctionnement de l'école de l'aviation légère de l'armée de Terre : en période de crise, la base école Général Lejay devient une véritable infrastructure de soutien au dispositif de lutte contre les incendies.

La lutte contre les incendies ne repose pas uniquement sur les moyens engagés directement sur les flammes. Elle nécessite également une importante infrastructure logistique permettant d'accueillir les colonnes de sapeurs-pompiers venues en renfort de départements parfois très éloignés. L'organisation de ces colonnes nécessite des points d'accueil, d'hébergement, de stationnement et de soutien. Parmi les implantations militaires varoises mobilisées dans cette chaîne de soutien, on recense le 21^e RIMa de Fréjus, la base école Général Lejay, les écoles militaires de Draguignan, le PEM de Saint-Mandrier et la base aéronavale de Hyères.

Cette fonction est essentielle : lorsqu'un département fait appel à la solidarité nationale, les colonnes doivent pouvoir être accueillies dans de bonnes conditions avant d'être engagées, puis bénéficier d'un soutien logistique pendant toute la durée de leur mission.

Au-delà de leurs missions traditionnelles, les militaires du Var auront

donc été, cet été encore, des acteurs de la protection des populations.

Sur les pistes forestières de Pontevès, dans les massifs varois, sur les incendies de Gironde ou dans les airs depuis la base école Général Lejay, leur engagement aura répondu à une même logique : apporter rapidement des moyens supplémentaires lorsque l'ampleur de la catastrophe dépasse les capacités ordinaires des services de secours.

Cette mobilisation illustre une réalité souvent méconnue : lorsque les flammes menacent les territoires, les frontières entre les différentes compo-

santes de la sécurité nationale deviennent particulièrement opérationnelles. Sapeurs-pompiers, militaires de la Sécurité civile, soldats de l'armée de Terre et équipages aériens travaillent alors au sein d'une même chaîne, avec un objectif commun : **sauver, protéger et empêcher le feu de gagner davantage de terrain.**

Pour les unités implantées dans le Var, cette mission constitue également une traduction très concrète du lien entre les armées et la Nation. **Être prêt à combattre, c'est aussi être prêt à protéger.**





En cas d'évènement majeur, les moyens militaires peuvent être sollicités par le préfet dans le cadre d'un processus normé. Ainsi cet été, au cours de la lutte contre les feux de forêts, la délégation militaire départementale (DMD) a œuvré au sein du centre opérationnel départemental (COD) de la préfecture pour conseiller le préfet sur le plan militaire, coopérer avec les acteurs civils et intervenir dans la gestion de crise. Par anticipation, dès le mois de juin, la DMD avait, en liaison avec le SDIS 83, mené un travail de mise à jour et de vérification des protocoles établis entre les unités militaires du Var et

les sapeurs-pompiers qui permettent l'hébergement et l'alimentation des colonnes de renfort provenant des autres départements. Ce sont ainsi près de 4000 nuitées que les sapeurs-pompiers ont passé à la base école Général Lejay au Cannet des Maures, aux écoles militaires de Draguignan, au 21^e RIMA, à la base aéronavale de Hyères ou au pôle école Méditerranée à Saint Mandrier.

Sinon, au plus fort de la crise, les officiers traitants de la DMD se sont relayés au COD entre le 18 juillet et le 5 août, répondant aux sollicitations de la préfecture et traitant en liaison avec l'EMZDS de Marseille les demandes de concours pour la fourniture sur le terrain de ravitaillement en gasoil et l'appui de la base école général Lejay pour le ravitaillement des Canadair, tout en veillant à la bonne application des protocoles et des mesures prévues dans le cadre de l'opération Héphaïstos.



Le 21^e RIMA dans le désert californien



Alors que certains de leurs camarades luttaien dans les feux des incendies du Var, des militaires du 21^e RIMA affrontaient une autre chaleur. Déployés au cœur du désert californien de Mojave, les marsouins ont rejoint le Marine Corps Air Ground Combat Center (MCAGCC) de Twentynine Palms pour participer au Service Level Training Exercise (SLTE) aux côtés des Marines américains.

Le MCAGCC est la plus grande base du corps des Marines des États-Unis, couvrant environ 1 100 km² et servant principalement à l'entraînement aéroterrestre et aux entraînements en zone désertique. Les températures estivales peuvent atteindre 49 °C et les températures hivernales descendre jusqu'à -9 °C. Cet exercice majeur vise à entraîner les forces alliées dans un environnement de combat réaliste, à travers des phases de manœuvre, de tirs réels et d'entraînement interarmées.

Sous près de 40 degrés, les soldats français ont débuté leur acclimatation au désert avec les séances de MOAL (maniement opérationnel de l'armement léger), avant d'enchaîner les phases suivantes incluant tir réel, tactique et avec l'appui de drones d'observation pour renforcer coordination et efficacité au combat. Ils

ont ainsi repoussé leurs limites, partagé leur savoir-faire et renforcé leur interopérabilité, avec pour objectif : être prêts à combattre ensemble.





À l'occasion du 82^e anniversaire du Débarquement de Provence, la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées et des Anciens combattants, madame Alice Rufo, s'est rendue dans le Var pour participer aux cérémonies commémoratives. Un déplacement placé sous le signe du devoir de mémoire, mais également de l'engagement contemporain des forces armées au service de la population.

Pour le 82^e anniversaire du débarquement en Provence, Alice Rufo a participé à plusieurs temps forts dans le département. À La Croix-Valmer, à Cogolin ainsi qu'à la

nécropole de Boulouris et sur la plage du Dramont, la ministre a rendu hommage aux combattants français et alliés qui ont participé à l'opération Dragoon et au combat pour la libération de la Provence.

Au Dramont, lieu emblématique du débarquement de la 36^e division d'infanterie américaine, Alice Rufo a présidé la cérémonie en présence des élus, du consul général des États-Unis et d'un public nombreux. Elle y a rappelé l'importance de transmettre la mémoire de celles et ceux qui, il y a 82 ans, ont accepté le sacrifice ultime pour permettre à la France et à l'Europe de retrouver leur liberté, leur souveraineté et leur dignité.

Ces cérémonies ont également été l'occasion de rappeler les liens étroits qui unissent la France à ses alliés. À Draguignan, la ministre a notamment rendu hommage aux soldats américains tombés lors des combats de la Libération.

Au-delà du recueillement, cette présence ministérielle dans le Var a ainsi porté un message : celui d'une mémoire qui ne doit pas seulement appartenir au passé, mais continuer à nourrir la conscience collective et la volonté de défendre les valeurs de liberté et de paix.

Le déplacement d'Alice Rufo dans le Var ne s'est toutefois pas limité aux cérémonies mémorielles. La ministre s'est également rendue au Cannet-des-Maures, à la base école Général Lejay, afin d'aller à la rencontre des militaires engagés dans la lutte contre les feux de forêt.

Cette visite a permis de mettre en lumière une autre dimension de l'engagement des armées : leur capacité à intervenir en soutien des forces de sécurité intérieure et de la sécurité civile lorsqu'une situation de crise l'exige. Elle a ainsi pu s'entretenir avec les militaires mobilisés dans le cadre du dispositif **Héphaïstos**, qui permet aux armées de renforcer les moyens engagés contre les incendies. Cette visite s'est déroulée en présence notamment du chef d'état-major de l'armée de Terre, le général Jacques Langlade de Montgros, et du préfet du Var, monsieur Simon Babre.

Lors de sa visite, Alice Rufo a également tenu à saluer l'engagement de partenaires européens venus renforcer les dispositifs de lutte contre les incendies. Des militaires roumains, slovaques et tchèques ont ainsi participé aux opérations de soutien aux côtés des forces françaises.

À travers ces différentes étapes, la visite d'Alice Rufo dans le Var aura finalement relié deux temporalités de l'engagement militaire.

Sur les lieux du Débarquement, il s'agissait de se souvenir de ceux qui, en 1944, ont combattu et parfois donné leur vie pour libérer la France. Au Cannet-des-Maures, il s'agissait de rencontrer ceux qui, 82 ans plus tard, sont engagés au quotidien pour protéger la population et venir en soutien des services de l'État face aux incendies.

Deux missions différentes, mais une même notion au cœur de l'action des armées : **le service de la Nation**.





Organisée conjointement par la DMD83 et la DRIMM, la journée des correspondants Défense du Var s'est déroulée le 16 juin à Toulon.

La matinée s'est tenue au conseil départemental du Var, où monsieur Jean-Louis Masson, son Président, a chaleureusement accueilli les correspondants Défense. Son intervention a souligné l'importance cruciale de renforcer le lien entre les armées et la nation. Il a également abordé les perspectives d'emplois générées par l'arrivée du PA *France Libre*, tout en mettant en avant le rôle es-

sentiel des correspondants Défense dans le contexte géopolitique actuel, où l'esprit de défense est plus que jamais indispensable.

M. Lucien Giudicelli, secrétaire général de la préfecture du Var et représentant du préfet, a ensuite pris la parole pour rappeler l'importance de l'armée dans le département. Il a indiqué que le développement des industries de défense constitue une priorité pour le Var, illustrée par quelques exemples concrets, notamment dans le domaine des drones avec l'installation de plusieurs entreprises dans le département. Il a également abordé leur rôle essentiel, en mettant l'accent sur leur contribution à la valorisation des métiers de la défense. Enfin, il a souligné l'importance de mener des exercices dans les communes pour valider les plans communaux de sauvegarde (PCS).

Un film a ensuite été projeté, présentant plusieurs témoignages de correspondants Défense du Var. Enfin, le DMD, après avoir évoqué la lettre du



CEMA concernant le rétablissement du service militaire diffusée par ses soins aux correspondants Défense, a abordé le changement de contexte actuel, marqué par des menaces hybrides de plus en plus pressantes pouvant prendre la forme de contestations, manipulations, cyberattaques. Il a ensuite souligné l'importance croissante de cette fonction dans le contexte actuel.

Enfin, les présidents de l'ONaCVG du Var et de l'AR 20 IHEDN se sont succédés sur l'estrade pour présenter leurs organisations et leurs missions respectives.

L'après-midi, les correspondants Défense ont rejoint la base navale de Toulon.

Monsieur Yannick Chenevard, député de la 1^{ère} circonscription du Var, a exposé les grandes orientations de la politique de défense, les évolutions prévues dans la Loi de Programmation Militaire (LPM) et les investissements programmés pour renforcer les capacités de nos armées d'ici 2030.

Le commandant de la base de défense, le contre-amiral Tranchant, a ensuite rappelé le contexte mondial qui nous oblige à déployer des moyens adéquats pour protéger notre population. Il a présenté les différents théâtres d'opérations dans le monde et les missions de la Marine nationale. Il a aussi abordé la question des ressources humaines et souligné le rôle stratégique de la base navale de Toulon, premier port militaire d'Europe.

Cette journée s'est conclue par la visite du Porte-Hélicoptères Amphibie (PHA) *Mistral*, ainsi que celle du musée de l'uniforme.

Les premières assises des CORDEF du Var, « S'engager autrement, réarmer les Esprits, préparer la Nation », se tiendront le mercredi 18 novembre 2026 au Pôle Ecoles Méditerranée de Saint-Mandier-sur-Mer.





Dans le département du Var, la jeunesse citoyenne constitue une force vive au service de la cohésion sociale, de la solidarité et de l'avenir des territoires. À travers les établissements scolaires, les associations, les dispositifs d'engagement et les initiatives locales, les jeunes Varois découvrent progressivement les valeurs de la République, apprennent à exercer leurs responsabilités et contribuent à la vie collective.

Dans un territoire marqué par une forte présence militaire et maritime, les armées constituent un acteur important de la transmission des valeurs citoyennes. Les dispositifs de découverte de la défense, les classes de défense, les cadets et les rencontres avec les militaires permettent aux jeunes de mieux comprendre les missions des forces armées, leur rôle dans la protection de la Nation et les exigences liées à l'engagement au service de l'intérêt général.

Annoncé par le chef de l'État en novembre 2025, le Service national traduit la volonté du Président de la République de consolider le lien entre les armées et la Nation, de renforcer la capacité de résistance de la Nation, et de consolider la formation des jeunes Français.

Sur la base aérienne 115 d'Orange, le mardi 15 septembre 2026, il a baptisé cette première promotion du nom de Henri Fertet, jeune résistant fusillé par les Allemands en 1943 alors qu'il n'avait que 16 ans.

Ainsi, les premiers appelés au Service national viennent de rallier les unités du Var, à St Mandrier, Toulon ou Hyères pour ceux qui ont choisi la marine, au 1^{er} RCA de Canjuers ou au 21^e RIMA de Fréjus pour les volontaires de l'armée de Terre.

Avec la rentrée scolaire a repris également le cycle des classes de défense, dont la force réside dans leur capacité à faire vivre les enseignements au-delà des salles de cours. Les élèves participent à des activités interdisciplinaires mobilisant notamment l'histoire-géographie, l'enseignement moral et civique, le français, les sciences et l'éducation physique et sportive.

Les projets peuvent comprendre :

- des visites d'unités militaires, de bases navales ou de sites de sécurité civile ;
- des rencontres avec des militaires, des gendarmes et des professionnels de la sécurité ;
- des travaux de recherche sur les conflits contemporains et l'histoire militaire ;
- des cérémonies commémoratives et des actions en faveur du devoir de mémoire ;
- des activités sportives et collectives favorisant la cohésion ;
- des échanges sur les métiers et les parcours professionnels de la défense.

Enfin, la nouvelle saison des cadets de la défense est lancée. La promotion 2026/2027 sera baptisée le 4 novembre 2026 à l'hôtel du département et portera fièrement le nom de Françoise Concas qui, à l'âge de 13 ans, décide de suivre les traces de son père et s'engage en tant qu'agente de liaison dans un groupe résistant. Surnommée « Mimi », elle a abrité des opposants, passé des messages cachés dans l'armature de son vélo, réceptionné des armes...

Les Cadets de la Défense constituent un engagement volontaire, destiné aux collégiens de 14 à 16 ans, avec des activités organisées en dehors du temps scolaire et encadrées conjointement par des militaires et des personnels de l'Éducation nationale.

Le Var dispose d'un dispositif particulièrement développé, avec huit centres de cadets, rassemblant des collégiens issus de 46 établissements.





Les forces armées au cœur de la lutte contre les feux de forêt dans le Var.

L'été 2026 aura profondément marqué le département du Var. Confronté à des conditions météorologiques particulièrement défavorables et à plusieurs incendies majeurs, le territoire varois a connu une mobilisation exceptionnelle des services de l'État et des forces de secours. Dans cette réponse collective, les forces armées ont joué un rôle complémentaire mais déterminant, aux côtés des sapeurs-pompiers, de la Sécurité civile, des forces de sécurité intérieure, des collectivités et des acteurs locaux.

Cette contribution s'inscrit dans le cadre du **protocole HÉPHAÏSTOS** qui organise depuis 1984 la participation des armées à la prévention et à la lutte contre les feux de forêt, et dans celui de l'**opération SENTINELLE « Feux de forêt »**, dispositif militaire adapté à la protection du territoire national.

L'objectif n'est pas de se substituer aux sapeurs-pompiers, qui demeurent les spécialistes de la lutte contre l'incendie, mais de leur apporter des capacités supplémentaires : surveillance, reconnaissance, travaux de génie, établissement de coupures de combustible, traitement des lisières et des points chauds, transport de personnels et de matériels ou encore appui logistique.

HÉPHAÏSTOS : un dispositif militaire ancien au service de la sécurité civile

Créée en 1984, l'opération HÉPHAÏSTOS repose sur un protocole entre le ministère des Armées et le ministère de l'Intérieur. Elle permet de mettre à disposition des autorités civiles des moyens militaires lorsque le risque de feu de forêt l'exige.

Le principe est celui de la complémentarité. Les armées disposent de personnels entraînés, de véhicules tout-terrain, de moyens du génie et de capacités aériennes qui peuvent être engagés rapidement en fonction de l'évolution de la situation.

En 2026, le dispositif national de référence comprend notamment des **modules adaptés de surveillance (MAS)**, des **sous-groupements du génie intégrés (SGGI)**, des **sections militaires de renfort intégrées (SMRI)** ainsi qu'un détachement d'hélicoptères. Les moyens peuvent être renforcés à la demande des autorités civiles.

Dans la zone Sud, le dispositif annoncé pour 2026 comprenait notamment 160 militaires, trois hélicoptères et une cinquantaine de véhicules, avec des moyens du génie destinés notamment à la création de pistes et de pare-feu.



SENTINELLE « Feux de forêt » : une nouvelle dimension de la mission

L'année 2026 confirme l'évolution du dispositif. Les moyens militaires dédiés à la lutte contre les incendies sont désormais engagés dans un cadre qui permet d'intégrer cette mission de protection du territoire dans le dispositif plus large de l'opération **SENTINELLE**.

La mission repose sur un principe simple : les armées interviennent **en appui des autorités civiles**, sur demande et sous l'autorité opérationnelle prévue par la chaîne de commandement. Le dispositif est ainsi modulable et peut être adapté très rapidement à l'apparition d'un feu majeur.

Au sol, les militaires peuvent assurer des missions de surveillance des massifs et de détection précoce des départs de feu. Lorsque l'incendie est engagé, les capacités du génie peuvent être utilisées pour ouvrir des accès, créer ou renforcer des coupures, protéger certains secteurs et faciliter l'action des secours.



Une contribution particulièrement visible lors du feu du Gros Bessillon

L'été 2026 a fourni une illustration concrète de cette complémentarité avec l'incendie du **Gros Bessillon**, déclenché le 21 juillet à Pontevès.

Le sinistre a pris une ampleur exceptionnelle : il a parcouru environ **6 300 hectares** et brûlé **5 700 hectares**, sur les communes de Pontevès, Correns, Cotignac, Carcès, Montfort-sur-Argens, Le Val, Châteauvert et Barjols. Plus de 11 000 sapeurs

-pompiers ont été mobilisés au cours de la lutte et environ 4 200 largages aériens ont été réalisés. Le feu a été fixé le 7 août, maîtrisé le 11 août et officiellement déclaré éteint le 18 août.

Dans ce contexte, les militaires ont apporté un soutien précieux aux opérations de sécurité civile. Les **sections militaires de renfort intégrées (SMRI)** interviennent notamment une fois le feu fixé, lorsque commence une phase particulièrement importante mais parfois moins spectaculaire : la sécurisation des lisières et le traitement des points chauds afin d'éviter les reprises.

À Pontevès, quatre SMRI ont ainsi été engagées. Elles regroupaient notamment des militaires issus du 17^e régiment du génie parachutiste, du 3^e régiment du génie et du 21^e régiment d'infanterie de marine.

Le génie militaire : créer des coupures et faciliter l'accès au feu



L'une des contributions les plus importantes des armées réside dans leurs capacités de génie.

Les engins militaires peuvent intervenir sur des terrains difficiles afin d'ouvrir ou de rétablir des voies d'accès, réaliser des travaux de terrassement et établir des zones susceptibles de ralentir la progression des flammes.

Ces missions nécessitent une coordination étroite avec les sapeurs-pompiers. Une coupure de combustible n'est réellement efficace que si elle est réalisée au bon endroit et au bon moment, en fonction de la progression du feu, du vent, du relief et de la végétation.

Surveillance, reconnaissance et protection des populations

La contribution des forces armées ne se limite pas aux opérations de lutte directe.

Les **modules adaptés de surveillance (MAS)**, déployés uniquement en Corse, permettent de patrouiller dans les secteurs exposés et de contribuer à la détection rapide des départs de feu. Cette mission est essentielle : dans un contexte de vent et de sécheresse, quelques minutes peuvent modifier considérablement la situation.

Les militaires peuvent également contribuer à la protection des populations et des infrastructures menacées, en particulier lors des phases d'évacuation ou de sécurisation des secteurs touchés.

Dans le Var, cette dimension a pris une importance particulière, lorsque plusieurs communes ont été confrontées aux incendies et aux mesures d'évacuation ou de confinement. La préfecture a d'ailleurs souligné le rôle collectif joué par les forces armées aux côtés de la Gendarmerie, de la Sécurité civile, des collectivités et des autres services de l'État.





Une capacité aérienne complémentaire

Les moyens aériens constituent également une composante importante du dispositif HÉPHAÏSTOS.

Le détachement d'intervention hélicoptéré peut apporter plusieurs capacités : reconnaissance des zones difficiles d'accès, transport rapide de personnels et de matériels, évacuation éventuelle et appui aux opérations au plus près du sinistre.

Cette capacité est particulièrement utile dans un département montagneux et forestier comme le Var, où certains secteurs peuvent être difficiles ou impossibles à atteindre rapidement par voie terrestre.

Toujours dans le domaine aérien, la **base école Général Lejay** a ainsi été mise à contribution pour assurer le ravitaillement des avions bombardiers d'eau, notamment des Canadairs, en carburant aéronautique. Cette mission a permis de soutenir la continuité des opérations de largage au-dessus des zones sinistrées du Var et de limiter les délais liés aux rotations des appareils.

Le ravitaillement en carburant constitue un maillon essentiel de la chaîne d'intervention. Les Canadairs doivent pouvoir effectuer de nombreuses rotations au cours d'une même journée, en alternant les phases d'écopage, de transit vers le sinistre, de largage et de retour vers leur base ou leur point de ravitaillement. La disponibilité d'une infrastructure capable de fournir rapidement le carburant nécessaire contribue directement à l'efficacité de la lutte contre les incendies.

La base école Général Lejay a ainsi apporté un soutien logistique complémentaire aux moyens de la Sécurité civile. Son concours a permis de renforcer la réactivité du dispositif aérien et de maintenir l'engagement des Canadair pendant les phases les plus intenses des opérations.

Cette mission illustre une dimension parfois moins visible de l'engagement militaire : derrière chaque appareil en vol et chaque largage, une organisation logistique doit assurer l'approvisionnement en carburant, la sécurité des installations, la coordination des mouvements et la disponibilité des moyens techniques.



Une chaîne de commandement fondée sur la complémentarité

L'une des caractéristiques essentielles du dispositif est qu'il ne constitue pas une « armée des feux » indépendante.

La lutte contre les incendies demeure placée sous la responsabilité des autorités civiles et des services spécialisés. Les forces armées viennent renforcer le dispositif lorsqu'une capacité militaire particulière est nécessaire.

Cette organisation suppose un dialogue permanent entre les autorités préfectorales, la Sécurité civile, les SDIS et la chaîne de commandement militaire, représentée notamment par le délégué militaire départemental. A ce titre, les officiers de la DMD 83 se sont relayés tout au long de la crise pour armer un poste au centre opérationnel départemental de la préfecture.

Le fonctionnement du dispositif repose ainsi sur une logique de **complémentarité des compétences** :

- les sapeurs-pompiers assurent la lutte spécialisée contre l'incendie ;
- la Sécurité civile apporte ses unités et ses moyens spécialisés ;
- les forces armées renforcent le dispositif grâce à leurs capacités de surveillance, de génie, de transport et de soutien ;
- les forces de sécurité intérieure assurent notamment les missions de sécurisation, de contrôle des accès et de protection des populations ;
- les collectivités et les services de l'État participent à la gestion de crise et à l'accompagnement des populations.



Le Var, laboratoire de la résilience face aux feux de forêt

L'été 2026 démontre que la lutte contre les feux de forêt est devenue une problématique de **résilience nationale**.

Le Var dispose déjà d'une importante culture du risque incendie et d'un réseau de services spécialisés. Mais l'ampleur des sinistres rappelle que les capacités doivent pouvoir être renforcées rapidement lorsque plusieurs crises surviennent simultanément.

Dans ce contexte, les armées représentent une réserve de capacités immédiatement mobilisables.

Leur présence permet d'augmenter la masse disponible, de disposer de moyens lourds du génie, d'assurer des missions de surveillance et de fournir des capacités aériennes et logistiques complémentaires.

La saison 2026 montre également que cette coopération dépasse désormais le seul cadre national. Dans le Var, le dispositif HÉPHAÏSTOS a notamment bénéficié du soutien de personnels européens, tandis que les forces françaises poursuivaient leur engagement aux côtés de la Sécurité civile.

Une mission militaire au service de la protection du territoire



La participation des forces armées à la lutte contre les feux de forêt traduit une évolution profonde de la conception de la protection du territoire national.

Les militaires ne sont pas seulement mobilisés pour les missions de défense ou de sécurité au sens traditionnel. Ils peuvent également être engagés face aux conséquences de phénomènes naturels susceptibles de menacer directement les populations, les infrastructures et l'environnement.

Dans le Var, l'été 2026 aura ainsi illustré la pertinence du modèle HÉPHAÏSTOS et son intégration dans le dispositif SENTINELLE « Feux de forêt ».

Face à des incendies dont l'intensité et la rapidité peuvent dépasser les capacités ordinaires des services de secours, l'engagement des forces armées apparaît ainsi moins comme une mission secondaire que comme une composante à part entière de la stratégie française de résilience face au risque incendie.

La saison aura d'ailleurs ouvert un débat plus large sur l'évolution de cette contribution. À l'été 2026, une mission parlementaire a été envisagée pour évaluer la contribution des armées à la résilience et à la lutte contre les feux de forêt et formuler des propositions destinées à améliorer encore l'articulation entre les armées et les acteurs de la sécurité civile.

En 2026, HÉPHAÏSTOS et SENTINELLE « Feux de forêt » auront donc démontré une nouvelle fois que, face à un risque devenu majeur, la protection du territoire repose sur une mobilisation collective où les capacités militaires constituent un renfort essentiel de la chaîne de sécurité civile.





Le Gouvernement a engagé un plan stratégique pour l'emploi et la souveraineté dans un contexte international marqué par la nécessité d'accélérer le réarmement de la France. Pour cela, il renforce la base industrielle et technologique de défense (BITD).

C'est dans ce cadre que madame Catherine Vautrin, ministre des Armées et des Anciens combattants, et monsieur Jean-Pierre Farandou, ministre du Travail et des Solidarités, se sont déplacés à Toulon le vendredi 10 juillet 2026

pour signer la feuille de route « *Industrie de défense* » du Var, un document cadre destiné à accompagner la montée en puissance d'une filière essentielle à la souveraineté nationale. La feuille de route entend créer un cadre favorable pour attirer les talents et assurer la formation aux métiers de la défense.

Cette feuille de route, élaborée en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux - État, collectivités territoriales, armées, industriels et monde de la recherche -, vise à structurer le développement du secteur. Elle doit apporter des réponses concrètes aux besoins croissants en compétences, en emploi et en innovation. Nommé André Jubelin, amiral né à Toulon, et ancien préfet maritime de Brest, le document repose sur 35 actions divisées en quatre axes :

- la recherche/innovation et la commande publique ;
- le financement et les implantations foncières ;
- l'émergence de nouveaux pôles de technologies de la défense ;
- la formation et l'emploi.

Cette initiative s'inscrit dans une perspective à long terme, notamment celle de l'accueil du futur porte-avions *France Libre* à Toulon, un projet d'envergure qui mobilisera durablement l'écosystème industriel local et national. L'enjeu est de garantir que la filière dispose des ressources humaines et technologiques nécessaires pour relever les défis de demain.

Au cercle naval de Toulon, les deux ministres ont pu échanger avec les industriels et les partenaires avant de procéder à la signature officielle du document.



La nouvelle vie du cercle naval

À partir de 2027, le Cercle naval de Toulon accueillera une nouvelle école d'ingénieurs dédiée aux industries maritimes. Un projet qui permet de donner une nouvelle vie à ce bâtiment emblématique de la Marine, tout en préservant le patrimoine de l'État.

Portée par l'UIMM Alpes-Méditerranée et Mines Paris-PSL, l'École des industries avancées et son collège des sciences navales répond aux besoins en compétences des industriels du territoire et de la filière de défense en particulier. Pour permettre la transformation du site sans le céder, le ministère des Armées et des Anciens combattants a retenu un montage immobilier permettant sa réhabilitation et son exploitation pendant 50 ans, avant son retour dans le patrimoine de l'État.





Après le feu vert du Conseil constitutionnel le 6 août, la promulgation le 16 août de la loi actualisant la programmation militaire 2024-2030 doit permettre d'accélérer le réarmement français et de renforcer les capacités critiques des forces.

Face à la dégradation du contexte stratégique, cette loi prévoit 36 milliards d'euros supplémentaires pour les armées françaises d'ici 2030, dont 10 milliards dès 2026-2027. Cette enveloppe s'ajoute aux 413 milliards d'euros déjà programmés par la LPM du 1^{er} août 2023.

Cette actualisation prévoit de durcir le modèle des forces dans l'optique d'une éventuelle confrontation majeure sur le sol européen, conformément au scénario identifié dans

la Revue nationale stratégique. L'actualisation matérialise la volonté d'accélérer le réarmement, de renforcer les priorités capacitaires les plus critiques et de consolider le niveau de préparation des forces armées. Ce surplus très significatif de commandes s'appuiera directement sur notre base industrielle et technologique de défense, acteur essentiel de notre souveraineté.

Elle met l'accent sur :

- Le renforcement des capacités critiques :
Crédits supplémentaires pour renforcer la dissuasion nucléaire (clef de voûte de la politique de défense française), la défense aérienne, la lutte anti drone, les feux dans la profondeur, les munitions, les drones, l'espace dont l'alerte avancée, la guerre dans le champ électromagnétique et l'innovation ;
- L'effort important au profit de l'activité des forces ;
- Le produire plus vite et la sécurisation des approvisionnements ;
- L'amélioration de la résilience nationale :

La loi introduit de nouveaux outils juridiques, validés par le Conseil constitutionnel dans leur principe par sa décision du 6 août 2026, pour mieux faire face aux menaces.

D'une part, elle renforce les outils permettant de lutter contre les atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation.

La loi offre également la possibilité aux services de renseignement de recourir à la technique de l'algorithme pour détecter des menaces graves affectant la sécurité de notre pays.

Enfin, la loi crée le régime de l'état d'alerte de sécurité nationale, activable sur tout ou partie du territoire national par décret en conseil des ministres en cas de menace grave et actuelle. Ce régime permet de préparer l'hypothèse d'une participation des armées françaises à un engagement majeur de haute intensité et à tenir compte du risque d'actions concomitantes déstabilisatrices de nature hybride pour la sécurité nationale. Ce nouveau régime donne à l'État les moyens d'agir notamment en matière de mobilité militaire, de construction d'infrastructures logistiques, d'accueil d'alliés, de déploiement des forces, de rapatriement de blessés ou encore de protection des opérateurs stratégiques ;

- La mobilisation des forces vives de la Nation :

La journée défense et citoyenneté devient à ce titre une journée de mobilisation recentrée sur la défense, les activités militaires et la cohésion nationale. Le recensement est adapté pour faciliter la mobilisation en cas de crise.

La loi permet la montée en puissance du nouveau service national, exclusivement militaire, sélectif et volontaire. D'une durée de dix mois, il sera effectué en France par des jeunes de 18 à 25 ans, qui intégreront ensuite la réserve opérationnelle.

L'objectif est d'atteindre 10 000 appelés et une réserve opérationnelle de 80 000 réservistes en 2030.

Avec ces 36 milliards d'euros supplémentaires, l'actualisation marque donc une nouvelle étape du réarmement français, en se concentrant sur les capacités militaires, la production industrielle, la préparation opérationnelle et la résilience des forces. Le nouveau cadre juridique doit permettre d'accélérer la réactivité de l'État, des armées et des industriels. Ainsi le budget des armées françaises devrait atteindre 2,5 % du PIB à l'horizon 2030, soit 76,3 milliards d'euros.



Nommé en Conseil des ministres, le vice-amiral d'escadre Laurent Hermann a pris ses fonctions le 1^{er} août 2026.

L'amiral, connu comme « CECMED », cumule trois fonctions bien distinctes. Il est à la fois :

- commandant de l'arrondissement maritime Méditerranée (responsabilité territoriale sur les unités de la Marine) ;
- commandant de zone maritime (commandant interarmées des moyens militaires déployés en mer Méditerranée) ;
- préfet maritime de la Méditerranée (fonction interministérielle de police administrative générale).

Pour son premier déplacement officiel, il s'est rendu au monument national à la mémoire des sous-mariniers, à Toulon, où il a déposé une gerbe en hommage à tous les sous-mariniers disparus au service de la France. Cette cérémonie s'est tenue en présence des autorités civiles locales.

Le PHA *Tonnerre* se transforme en arène de drone



Le 7 juillet 2026, à l'occasion des 400 ans de la Marine nationale, le FANLab (laboratoire d'innovation de la force d'action navale), en collaboration avec l'entreprise TRYP FPV, a organisé une journée inédite dédiée au drone FPV, sur le porte-hélicoptères amphibie (PHA) *Tonnerre*.

Pendant toute une journée, le pont d'envol du bâtiment a accueilli des pilotes militaires et civils pour des courses de drones FPV, des démonstrations techniques et de nombreuses animations ouvertes à tous.

Cette journée inédite s'est inscrit dans la démarche de la Marine nationale de renforcer sa capacité d'innovation et sa maîtrise des drones face à un environnement opérationnel et technologique en constante évolution. L'objectif était également d'approfondir les synergies et les échanges de bonnes pratiques interarmées. À cette occasion, la Marine a accueilli des représentants de l'armée de Terre, de l'armée de l'Air et de l'Espace, ainsi que de la Gendarmerie nationale.

Pour ajouter de l'échange et de la compétition, des équipes se sont affrontées lors de courses de drones face à des pilotes civils professionnels de renom, tels que Killian Rousseau, triple champion du monde de course FPV.

Cette initiative, inédite dans son format comme dans son ambition, a offert un cadre privilégié et unique pour mettre en valeur l'expertise, la rigueur et l'engagement des acteurs du domaine drone au sein de la Marine nationale.

Le village innovation a permis de présenter une diversité de démonstrations et d'initiations au pilotage de drones ainsi que le stand du FANLAB. Celui-ci y a exposé ses derniers projets et solutions technologiques et des démonstrations témoignant de la vitalité et du potentiel du drone dans ses applications opérationnelles.

Ouverte au grand public à l'occasion de l'anniversaire des 400 ans de la Marine nationale, cette manifestation a permis à 200 personnes du monde civil de découvrir le *Tonnerre*, d'assister aux courses de drones et de profiter du village innovation.

Au-delà de l'aspect spectaculaire, cette journée a mis en avant l'importance de l'innovation au sein de la Marine nationale et des armées, la place des drones FPV (qu'il s'agisse de les utiliser ou de savoir s'en défendre) et les savoir-faire déjà existants.





Futurs aménagements de la base navale de Toulon pour accueillir le porte-avions nouvelle génération - Marine nationale/SID

Menées dans l'enceinte de la base navale sur la zone « Milhaud 7 », secteur où se déroulent les travaux préparatoires aux infrastructures d'accueil du *France Libre*, les fouilles archéologiques entreprises depuis septembre 2025 viennent de s'achever.

Ces investigations conduites par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) ont permis de mettre en valeur les vestiges de l'ancienne île de Milhaud, occupée dès le II^e siècle avant J.-C. par les Grecs, les Gaulois et les Romains, puis transformée au fil des siècles en site militaire stratégique. Les archéologues ont révélé des traces d'occupations antiques, commerciales et militaires, témoignant de l'importance historique du site dans la rade toulonnaise.

Malgré plusieurs contraintes rencontrées durant le chantier, notamment la découverte de deux obus nécessitant la mise en place de procédures spécifiques de sécurité, les délais ont été tenus afin de finaliser les fouilles dans les temps.

L'emprise de Milhaud 7 est désormais libérée pour poursuivre

des aménagements préparatoires avant le lancement des travaux des infrastructures du futur porte-avions, à partir de 2027, aménagements pilotés par le service d'infrastructure de la Défense (SID).

Les fouilles subaquatiques, quant à elles, se poursuivront dans la petite rade jusqu'à la fin de l'année 2026.



Fin de mission pour le groupe Jeanne d'Arc



Le groupe Jeanne d'Arc constitué du porte hélicoptères amphibie (PHA) *Dixmude*, du groupement tactique embarqué (GTE) de l'armée de terre et de la frégate légère furtive *Aconit* a rejoint le port de Toulon le 14 juillet.

Après cinq mois d'un déploiement dont le programme a été bouleversé par la guerre au Moyen-Orient, le groupe amphibie, les 162 officiers-élèves et les équipages de la mission Jeanne d'Arc 2026, véritable école opérationnelle embarquée, ont bouclé près de 27 500 nautiques, 11 escales et 6 exercices majeurs.

Depuis son appareillage le 17 février, le groupe a mené des activités opérationnelles en Méditerranée avant de traverser la Mer rouge dans un environnement sécuritaire dégradé, puis à contribuer aux missions de la Marine en Océan Indien. Il a participé à l'exercice majeur PAPANGUE 26 à la Réunion aux côtés des partenaires régionaux de la France.

Face aux incertitudes vis-à-vis des réapprovisionnements en hydrocarbures sur fond de guerre au Moyen Orient, la force s'est réorientée vers l'Atlantique. Elle a mené des activités de coopération majeures avec les partenaires locaux, notamment le Brésil, les Pays-Bas et les Etats-Unis au cours de divers exercices et activités opérationnelles conjointes. Au bilan, la mission Jeanne d'Arc 26 qui a rempli pleinement ses objectifs, a démontré la capacité des armées françaises à maintenir une présence opérationnelle crédible loin du territoire national, tout en poursuivant nos engagements sur d'autres théâtres, notamment au Proche et au Moyen-Orient.



Le samedi 5 septembre, la place de la Liberté s'est mise aux couleurs de la Marine nationale à l'occasion d'un grand rendez-vous ouvert à tous pour célébrer ses 400 ans. Tout au long de l'après-midi, les Toulonnais ont pu plonger dans l'univers de la Marine grâce à un vaste village d'animations et rencontrer celles et ceux qui la font vivre au quotidien.

Parmi les nombreuses unités présentes, la Force d'action navale était représentée notamment par le porte-avions *Charles de Gaulle* et une partie de l'équipage de FRSTRIKEFOR (French Strike Force, la Force aéromaritime de réaction rapide). Les marins de l'aéronautique na-

vale ont présenté le drone S-100, tandis que le bataillon des marins-pompiers de la base navale exposait l'un de ses véhicules d'intervention, dont son emblématique grande échelle. Le bataillon de fusiliers marins Détroyat a fait découvrir ses missions et ses équipements, les élèves du pôle écoles Méditerranée de Saint-Mandrier ont animé un atelier de matelotage et les forces sous-marines ont proposé un atelier de reconnaissance acoustique qui a intrigué petits et grands. La préparation militaire Marine de Hyères était également au rendez-vous.

Temps fort de la journée, une cérémonie militaire présidée par le vice-amiral d'escadre

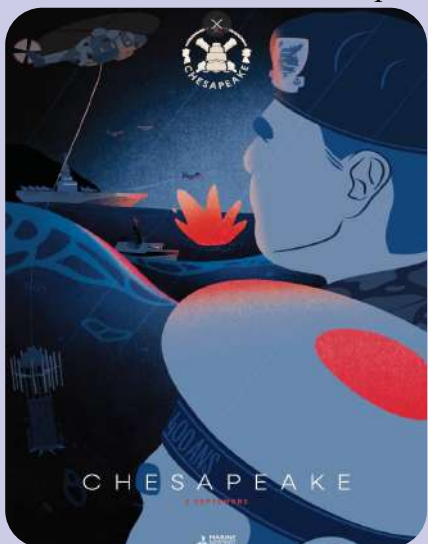


Laurent Hermann, préfet maritime de la Méditerranée, commandant la zone et l'arrondissement maritimes Méditerranée, a commémoré la victoire de la baie de Chesapeake du 5 septembre 1781, épisode emblématique de l'histoire navale française. À ses côtés étaient notamment présents le vice-amiral d'escadre Stanislas de Chargères du Breuil, amiral commandant la Force d'action navale, monsieur Guillaume Afonso, directeur de cabinet du préfet du Var et madame Josée Massi maire de Toulon. De nombreuses unités étaient également représentées sur les rangs de la cérémonie : Force d'action navale, flottille amphibie, frégates, bâtiment ravitailleur de forces, sous-marinière, aéronautique navale, ainsi que la musique de la Légion étrangère.

La journée s'est ensuite poursuivie en musique avec un concert de jazz puis un DJ set, prolongeant ce moment de partage entre les marins et les Toulonnais.

Une journée festive pour célébrer quatre siècles d'histoire et mettre à l'honneur celles et ceux qui font vivre la Marine aujourd'hui, autour de valeurs toujours intactes : audace, esprit d'équipage et engagement.

Le 5 septembre 1781, la bataille de Chesapeake opposa la flotte française de l'amiral de Grasse à celle britannique de l'amiral Graves, permettant aux Français de bloquer les renforts britanniques à Yorktown et de contribuer à la victoire décisive des insurgés américains ouvrant la voie à la reddition de Yorktown et à l'indépendance américaine.





Une page de l'histoire de la Marine nationale s'est tournée à Toulon avec le retrait du service actif, début juillet, du patrouilleur de haute mer (PHM) *Commandant Bouan*. Il s'agissait du dernier des anciens avisos du type A69 encore opérationnel sur la façade méditerranéenne. Le vénérable bâtiment, âgé de 42 ans, avait conduit en début d'année son ultime grande mission : un déploiement de deux mois en Afrique de l'Ouest, dont les eaux ont été très régulièrement sillonnées par les unités de ce type ces dernières décennies. Le Commandant Bouan y avait assuré une rotation Corymbe, en soutien à l'architecture de Yaoundé.

L'occasion pour nous de saluer une marine qui se modernise avec l'arrivée à Toulon du SNA *De Grasse*. Quatrième SNA de la classe Suffren, le *De Grasse* a rejoint son port d'attache le 1^{er} juillet retrouvant ses trois prédécesseurs, le *Suffren*, le *Duguay-Trouin* et le *Tourville* au sein de l'ESNA (escadrille des sous-marins nucléaires d'attaque).



In mémoriam



Monsieur Jacques Quentin, président de l'association varoise de l'Appel du 18 juin, groupement 278 de la FNAM (fédération nationale André Maginot) est décédé le vendredi 31 juillet 2026.

Acteur fidèle de la mémoire gaullienne, il était un relais important entre la FNAM et l'académie de Nice pour transmettre aux plus jeunes et faire vivre la mémoire combattante. La DMD salue son engagement et sa passion et adresse ses sincères condoléances à sa famille, à ses proches et à l'ensemble des membres de cette association varoise.

Nous avons la tristesse de vous annoncer le décès du Maître Principal (er) Bernard Jézéquel survenu le 25 août 2026 des suites d'une longue maladie. Après 23 ans de service actif dans la Marine, il avait continué de servir dans la réserve et plus particulièrement au sein de la délégation militaire départementale du Var de 2017 à 2024. Il était particulièrement apprécié pour son professionnalisme et son sens de la camaraderie. Repose en paix, Bernard.



PUBLICATION

Directeur de la publication :

Colonel Nicolas RYNINE

CREDITS PHOTOS :

MINARM, DMD83, personnelles

SOURCES INFORMATIONS :

Sites Défense, médiathèque Marine nationale, revues militaires, Facebook...

CONCEPTION ET MISE EN PAGE :

CF Pierre CHAFFARD - LCL NGUYEN-VAN-TINH

Envoyez vos contributions à cette gazette à l'adresse :

dmd83.adj.fct@intra.def.gouv.fr

